

IDEP
ASSEMBLEE GENERALE
DU 25 JUIN 2015
PROCES-VERBAL

Présents : 12

Collège salariés : 6

CFE CGC/IP William BAGUET
Philippe DERKAOUI
F3C CFDT Abdel BLIDI
FO Livre Michel BARRE
FILPAC CGT Roger LECOMTE
Jean-Philippe MARECHAL

Collège employeurs : 6

CSNP Philippe BOSSEBOEUF
FESPA France Marion FERHAT
GMI Serge LAFAIX
SCOP COM Nathalie JAMMES
SNCD Alain JUILLET
UNIIC René ANELOT

Représentés sur pouvoir : 0

Absents excusés : 9

Collège salariés : 4

FC CFTC Alain MARTZ
Alain VANDENBUSSCHE
F3C CFDT Philippe ROUSSEAU
FO Livre Walter DA ROCHA

Collège employeur : 5

CSNP Yves DROUCPEET
CSN RBD Jean-Michel FREGUIN
FESPA France Charles DESJONQUERES
GMI Stéphanie BRUSA
SCOP COM Laurent POISNEUF

Invités : 1

Collège salariés : 0

Collège employeur : 1

SNCD Nathalie PHAN PLACE

Assistaient à la réunion :

- Denise KHALDI, Secrétaire
- Evelyne MOUCHARD, Responsable administrative et financière
- Bernard TRICHOT, Directeur.

La séance est ouverte à 14h00, sous la présidence de R. ANELOT.

En préambule, A. JUILLET informe l'assemblée de son prochain départ à la retraite à compter de fin septembre. Il présente Mme Nathalie PHAN PLACE qui est amenée à lui succéder au poste de délégué général du SNCD et remercie les membres présents de l'accueil qui lui réserveront.

R. ANELOT, au nom de tous, souhaite la bienvenue à Mme PHAN PLACE.

1. Approbation du projet de procès-verbal de l'Assemblée générale ordinaire du 24 juin 2014.

Deux corrections doivent être portées :

Article 4 (p.3) : R. ANELOT procède à la lecture du rapport financier ~~2012~~ 2013...

L'exercice ~~2012~~ 2013 affiche un résultat de 359 617 €...

- *Ces corrections étant enregistrées, le projet de procès-verbal de l'Assemblée générale du 24 juin 2014 n'appelant aucun autre commentaire, est approuvé à l'unanimité.*

2. Lecture du rapport d'activité de l'exercice 2014, présenté par le Président.

R. ANELOT invite B. TRICHOT à présenter le rapport d'activité de l'exercice 2014 dont un exemplaire a été adressé avec la convocation.

Comme précédemment, le rapport se compose en 5 grands chapitres pour décrire l'activité de l'organisme.

P. 6 et 7, une présentation du champ de compétences et d'intervention de l'IDEP :

Un centre de ressources 360° au service de la filière de la communication, pour accompagner les entreprises confrontées aux mutations des technologies, des procédés, des usages et des produits du secteur.

Un champ décloisonné (industries graphiques et secteurs connexes) pour porter des projets intersectoriels/

Des solutions pour toutes les problématiques des entreprises : économie, technologie, environnement, ingénierie pédagogique, etc.

Un fonctionnement paritaire fondé sur des professionnels du secteur.

Une équipe d'experts répartie sur l'ensemble du territoire pour accompagner les entreprises dans la mise en œuvre de plan d'actions collectifs ou individuels.

P. 8, les ressources financières de l'institut, principalement issues de décisions des instances paritaires :

Dotation du Fonds de développement des bassins d'activité régionaux dans les industries graphiques pour 700 000 €, soit 50% des ressources,

Subvention d'AGEFOS PME – CGM au titre de la promotion des métiers et des filières de formation par apprentissage dans les industries graphiques pour 390 000 €, soit 28% des ressources.

Participation des CFA des Industries graphiques aux actions d'animation du réseau et de développement de l'apprentissage pour 209 167 €, soit 15% des ressources.

La mise à disposition d'outils pédagogiques développés par l'IDEP (e-Cographic et IG Pro Formation) pour 44 490 €, soit 3% des ressources.

Le portage de projets intersectoriels bénéficiant de mesures d'accompagnement levés auprès des partenaires institutionnels pour 50 519 €, soit 4% des ressources.

P. 9 à 17, les missions et projets conduits par l'IDEP durant l'année 2014.

La veille économique pour éclairer l'ensemble des acteurs de la filière sur les chiffres et tendances des principaux marchés du secteur (Lettre économique, Rapport annuel, Conférences).

Une veille technologique en partenariat avec ICM Print pour coéditer des guides techniques et apporter une information qui favorise le développement de compétences.

Ingénierie pédagogique, avec le développement d'outils spécifiques aux secteurs : formation ouverte et à distance (IG PRO Formation) et évaluation des connaissances et des compétences (e-Cographic).

Développement des qualifications, et soutien à l'apprentissage avec la convention de partenariat entre l'IDEP et 20 CFA réunit en réseau (promotion, animation, mutualisation...) pour favoriser le développement de l'apprentissage, et accompagnement de la politique d'élevation des compétences avec le soutien et la promotion des CQP de l'imprimerie et de la Sérigraphie. Plusieurs actions ont accentué ce partenariat en 2014 : rencontre des CFA à Rouen, partenariat entre CFA pour développer des projets pédagogiques communs, formation-action pour renforcer les compétences de base des apprentis, mise en œuvre d'une plate-forme d'échange d'informations et de mutualisation inter CFA.

La promotion des CQP, pour favoriser l'accès aux parcours de formation qui visent l'obtention des certifications de branches.

L'accompagnement stratégique des entreprises et des salariés, sous l'angle de différentes actions : diagnostics RH, conférences d'experts, Bourse de l'emploi Pro Connexion, accompagnement à l'innovation, ...

Les Rendez-vous de l'IDEP constituent un moment particulier pour échanger avec des experts autour de thématiques qui impactent le secteur : analyse stratégique, web-to-print, marketing opérationnel, ... Une centaine d'entreprises et plus de 400 participants ont pu assister à ces conférences.

Les Diagnostics ressources humaines sont essentiellement pratiqués au sein des entreprises de moins de 20 salariés, avec un double enjeu : développer les performances des entreprises et sécuriser les parcours professionnels des salariés.

Pro-Connexion propose une approche décloisonnée des problématiques emploi-formation pour les secteurs des industries de la Communication graphique et de l'inter-secteur Papier-carton en région Nord, Picardie et Champagne-Ardenne. Opérationnel depuis septembre 2014, le dispositif est animé par une chargée de développement.

Inigraph (Impression numérique dans les industries graphiques) est une action collective qui vise à sensibiliser les entreprises aux mutations liées à l'impression numérique et les inciter à se diversifier vers des activités à valeur ajoutée dans une combinaison print et digital.

L'IDEP participe aux événements majeurs de la profession, notamment les principaux salons. Au final ce sont plus de quarante manifestations qui ont mobilisé les équipes sur l'ensemble du territoire.

Plusieurs projets de recherches et développement ont marqué l'année 2014. IRENEO est programme qui vise à engager une réflexion sur le livre imprimé, à la demande, personnalisable, connecté et économique. Le projet s'appuie sur l'Expresso book machine. EIPIT (Electronique imprimée pour les imprimeurs transformateurs) est un projet collectif mené conjointement avec le CTP pour mettre au point un processus industriel permettant d'utiliser le savoir-faire et les technologies de l'imprimerie pour l'électronique.

P. 18, la liste des projets (co)financés par l'IDEP en cours en 2014. L'IDEP est mandaté par le Comité paritaire national du Fonds pour le développement des bassins d'activité régionaux dans les industries graphiques pour assurer la gestion du fonds, l'engagement des chantiers et leur suivi.

Le fonctionnement paritaire (compositions des instances et calendrier des réunions) est présenté en P.19.

R. ANELOT remercie B. TRICHOT et son équipe pour la qualité du rapport d'activité.

3. Lecture de la note d'orientation de l'exercice 2015

R. ANELOT procède à la lecture de la note d'orientation pour l'exercice 2015 adressée avec la convocation. Cette note se décline en 10 points :

1. Assurer le fonctionnement de l'IDEP, dans le cadre de la convention de partenariat avec AGEFOS PME, et le respect des dispositions législatives issues de la loi du 24/11/2009 et du décret du 2/11/2011.
2. Mettre en œuvre ou participer aux projets des branches, notamment dans le cadre des recommandations prospectives et stratégiques.
3. Animer un pôle d'observation, d'études et de veille de l'environnement économique, technologique et social.
4. Assurer la promotion et le développement de l'apprentissage dans les industries de la communication graphique, animer le réseau des CFA et favoriser la mutualisation des moyens.
5. Développer l'innovation pédagogique et la structuration du dispositif de certification.

6. Favoriser la diffusion des modèles d'innovation en lien de la mutation de la filière.
7. Mettre en œuvre ou participer à des projets de développement territorial.
8. Réaliser des diagnostics collectifs et individuels d'entreprises.
9. Assurer la promotion de la filière industrielle et des métiers auprès des jeunes, des candidats à recruter et des acteurs institutionnels, valoriser les filières de formation.
10. Accompagner tous projets qui participent au développement de la filière de la communication.

R. LECOMTE complète en indiquant qu'il s'agit là des fondamentaux statutaires de l'association marqués par un fort engagement de réalisation.

4. Lecture du rapport financier sur l'exercice 2014 présenté par le Trésorier

R. LECOMTE procède à la lecture du rapport financier 2014, ce document est remis en séance ;

Le total du bilan au 31 décembre 2014 s'élève à 4 395 950 €. L'exercice 2014 affiche un résultat déficitaire de 341 038 €. Pour mémoire, le résultat de 2013 était de 359 617 €.

Comme l'an passé, le bilan général et le compte de résultat intègrent les opérations liées au Fonds de développement.

Aussi, afin de permettre une lisibilité précise de l'activité de l'IDEP, seuls le bilan et le compte de résultat de l'activité « Service de proximité » sont présentés dans ce rapport.

Analyse du compte de résultat

Les produits d'exploitation 2014 de l'IDEP s'élèvent à 1 364 613 €, provenant essentiellement :

- de la subvention versée par l'AGEFOS PME - CGM pour la participation de l'IDEP à la promotion de l'apprentissage : 390 000 €,
- de la contribution financière forfaitaire des CFA à l'animation du réseau des CFA et aux actions de promotion assurées par l'IDEP : 209 167 €,
- de la contribution affectée par le Comité de pilotage national paritaire du Fonds de développement pour soutenir le réseau de proximité : 700 000 €,
- des autres produits : 65 446 €.

Les produits financiers s'élèvent à 24 272 €.

Le report de ressources non utilisées des exercices antérieurs (fonds dédiés e-Cographic) présente un total de 42 990 €.

Les charges de l'IDEP (charges de fonctionnement) s'élèvent à 1 772 913 € et intègrent une charge exceptionnelle de 300 00 € relative au versement d'une subvention pour le soutien au dispositif de pré-qualification et de formation des demandeurs d'emploi, ainsi que les facturations de l'AGEFOS PME - CGM pour 711 915 € (mise à disposition de personnel à l'IDEP pour 674 687 € et refacturation charges diverses pour 37 228 €).

Analyse du bilan

L'actif immobilisé totalise un montant (valeur brute) de 454 119 €, les créances s'établissent à 545 544 €, les disponibilités s'élèvent à 2 735 644 € et les charges constatées d'avance représentent 12 575 €.

Au passif du bilan s'inscrivent les fonds dédiés sur les ressources affectées à e-Cographic pour un montant de 10 793 €, des dettes pour un montant de 645 016 €.

R. ANELOT remercie R. LECOMTE pour sa lecture détaillée du rapport financier.

5. Lecture du rapport général du Commissaire aux comptes sur les comptes de l'exercice 2014

M. SZLIFKE, commissaire aux comptes, étant excusé de ne pouvoir assister à cette Assemblée générale, R. LECOMTE demande à B. TRICHOT de procéder à la lecture du rapport général sur les comptes de l'exercice 2014.

L'audit, effectué selon les normes de la profession et l'appréciation des principes comptables suivis n'ayant révélé aucune anomalie, les comptes de l'association, qui ont fait l'objet de divers contrôles de rigueur, ont été établis de façon régulière et sincère et ont reçu son rapport de certification.

6. Lecture du rapport spécial du Commissaire aux comptes sur les conventions réglementées

B. TRICHOT procède à la lecture du rapport spécial qui souligne que ce dernier a pour objet d'attester la vérification de la régularité des incidences comptables qui relèvent des conventions réglementées.

7. Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2014 et affectation des résultats

Le Président ANELOT donne lecture des résolutions et les soumet au vote de l'Assemblée Générale.

- La première résolution, sur le rapport d'activité de l'IDEP de l'exercice 2014, est adoptée à l'unanimité.
- La seconde résolution, sur le rapport financier, est adoptée à l'unanimité.
- La troisième résolution, sur le rapport général et le rapport spécial du Commissaire aux comptes, est adoptée à l'unanimité.
- La quatrième résolution, sur la présentation des comptes de l'exercice clos et l'affectation des résultats de l'exercice 2014, est adoptée à l'unanimité.

Report à nouveau- 341 038 €

Total à affecter- 341 038 €

- La cinquième résolution, portant sur le quitus aux administrateurs, est adoptée à l'unanimité.
- La sixième résolution, portant sur le pouvoir donné au Président et/ou au directeur porteur d'un original, d'une copie, d'extrait de procès-verbal de la présente Assemblée pour accomplir toutes formalités qu'il appartiendra, est adoptée à l'unanimité.

7. Informations et questions diverses

Néant.

Aucune question n'étant soulevée par l'assemblée, le président R. ANELOT lève la séance à 15h30.

Approuvé, le 3 octobre 2016

Le Président



René ANELOT

Le Vice-président



Michel BARRE

